

Cercle de Coopération des associations laïques (CCAL)
1, rue Jean-Pierre Sauvage
L-2514 Luxembourg

Luxembourg, le 7 avril 2015

Monsieur Claude Meisch
Ministre de l'Education nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse
29, rue Aldringen
L-2926 Luxembourg

Concerne : élaboration du programme du nouveau cours « vie et société »

Monsieur le Ministre,

Le CCAL vous remercie de votre présence lors de l'entrevue au Ministère d'Etat en date du 31 mars 2015 et de votre offre de publier un rapport des travaux du groupe de travail chargé de l'élaboration des programmes du nouveau cours unique tous les trois mois afin de permettre une discussion sur l'avancement des travaux et le contenu des programmes. Le CCAL a également pris acte du fait que le document « Leben und Gesellschaft » n'a pas encore été adopté et qu'il ne le sera qu'après la prise en compte de tous les avis. Le CCAL vous fera parvenir son avis approfondi pour la fin du mois d'avril.

Par ailleurs le CCAL est toujours d'avis que le professeur Oelkers ne peut être considéré comme un médiateur neutre, surtout après son discours du 23 mars 2015 au forum du Campus Geesseknäppchen. Le CCAL vous fera parvenir sous peu une analyse détaillée à ce sujet.

Lors de l'entrevue du 31 mars 2015, vous avez expliqué que le nouveau cours non confessionnel devrait résulter d'une fusion des contenus des deux cours préexistants qui sont l'instruction religieuse et morale et le cours d'éducation morale et sociale. Cette affirmation était surprenante pour le CCAL, étant donné qu'elle nous semble contraire au programme gouvernemental de décembre 2013, qui stipule qu' « Il sera introduit un cours unique neutre et harmonisé d'éducation aux valeurs pour tous les élèves de l'enseignement fondamental et secondaire, lequel remplacera les cours actuels « Formation/Education morale et sociale » et « Instruction religieuse et morale » dans l'enseignement fondamental et secondaire. » Pour le CCAL, l'énoncé du programme gouvernemental implique que le nouveau cours ne sera justement pas élaboré en fusionnant des éléments des deux cours actuels, vu qu'avec une telle approche le nouveau cours contiendrait implicitement des éléments d'indoctrination religieuse. L'esprit de séparation entre

Etat et églises exige néanmoins que les religions n'aient plus d'influence dans les écoles publiques. C'est également pour cette raison que le CCAL est d'avis que les groupes de travail et commissions de programme relatifs au nouveau cours unique devraient fonctionner sous la responsabilité de représentants de l'enseignement profane.

Dans l'hypothèse où le Ministère de l'Education nationale poursuivait son approche actuelle, il devrait au moins assurer une composition paritaire entre représentants du cours d'éducation morale et sociale et représentants du cours de religion dans les groupes de travail. Or, pour l'enseignement fondamental, il s'avère que le groupe de travail en question est composé actuellement de deux représentants du cours d'éducation morale et sociale et de quatre enseignants de religion représentant l'archevêché. Lors de l'entrevue du 31 mars 2015, le Premier Ministre avait alors demandé au CCAL de proposer deux enseignants supplémentaires pour ce groupe de travail pour arriver à une composition paritaire. Pour répondre à la demande du Premier Ministre, le CCAL vous propose dès lors les personnes suivantes : Madame Monique Adam, institutrice à Luxembourg et Monsieur Patrick Arendt, instituteur à Schouweiler.

Nous espérons ainsi contribuer à mener à bien les travaux pour le développement du nouveau cours unique dans un esprit participatif et constructif.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre parfaite considération.

Pour le Cercle de coopération des associations laïques,



Jean-Claude Reding
Président de la Ligue luxembourgeoise de l'Enseignement



Laurent Schley
Président AHA Lëtzebuerg

Copie :

Monsieur Xavier Bettel, Premier Ministre, Ministre des Cultes
Monsieur Felix Braz, Ministre de la Justice